

## Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 juillet 2020

Etaient présents : Mesdames BAY-GUEDES, BEAL, BEAUFORT, BONNARDEL, DEFAY Mireille, DEFAY Odile, DELEAU-FERRET, GUILLOT, PALHIER, PEYRET, VIDAL et WIERZBA, Messieurs BRUYERE, CARDOSO, CHAPELLE, CORNU, FORESTIER, GIBERT, LARGIER, NOUVET, RIVAT et UGGERI.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mesdames GIRE-JOUBERT (pouvoir à M. NOUVET) et ROUX-CHARRIER (pouvoir à Mme DEFAY Mireille) Messieurs HABOUZIT (pouvoir à Mme DELEAU-FERRET) , MALOSSE (pouvoir à M. CORNU), RIBES ( pouvoir à M.GIBERT) .

**Approbation** à l'unanimité du P.V. du 26/06/2020, après la prise en compte des remarques et ajouts demandés,

**Marché public de fournitures courantes et de service pour la fourniture et la livraison de repas à la Commune de POLIGNAC.** La commune de POLIGNAC lance un marché public de fournitures courantes et de service pour la fourniture et la livraison de 15 000 à 25 000 repas/année scolaire pour une durée de 1 an reconductible 3 fois. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à soumissionner au nom de la commune et autorise le maire à signer tous les documents se rattachant à cette décision..

**Facture à rembourser à une APE.** Le conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement de 200 € à l'APE de Noustoulet qui avait fait intervenir l'association Les KIPOUNI'S en récompense du travail des enfants sur la thématique "cirque" durant l'année scolaire

**Enfouissement télécom rue des écoles et avenue des sports** Des travaux d'enfouissement TELECOM sont prévus sur la commune à FAY LA TROULEYRE, le syndicat départemental d'énergie a transmis à la Commune une proposition de participation municipale de 8 664.31 € pour la rue des écoles et 959.59 € pour l'avenue des sports. Le conseil municipal a validé à l'unanimité la demande et la participation de la Commune.

**Création de poste** Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de créer un emploi permanent relevant du grade d'agent de maîtrise dans le cadre d'une promotion interne. La création du poste sera effective à compter du 15 août 2020.

**Dénomination de voirie** . Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé la nouvelle dénomination -« route Bertrand de Doue »- la voie communale menant de la RD 150 au hameau de Doue et a autorisé le maire à signer tous les documents se rattachant à cette décision.

**Prime COVID 19.** Les employeurs territoriaux peuvent verser une prime exceptionnelle d'un montant maximum de 1000 euros aux agents qui ont été particulièrement mobilisés pour assurer la continuité des services publics pendant l'état d'urgence sanitaire. Le conseil municipal par 23 voix pour et 4 abstentions (Mme DEFAY Mireille, Mme ROUX-CHARRIER, Mme VIDAL et M.BRUYERE) décide de valider cette prime à hauteur de 700 € et d'autoriser Monsieur le Maire à l'attribuer et la verser.